



Dépêche 16/02

Groupe de travail sur la formation professionnelle Examen du document d'étape du Rapport RUELLE

Ce rapport porte sur l'adaptation de la formation initiale du cadre A à l'évolution des services. Le groupe de travail réuni le 23 mai 02 devait examiner entre autres les propositions d'ouverture sur le monde de l'entreprise, d'apprentissage de l'anglais ou de maîtrise des techniques d'information. Or, la DG n'a retenu que la professionnalisation du stage pratique et « l'idée d'un stage dans la direction d'affectation sur le poste ou sur une résidence ». Sous couvert de refonte de la formation, il s'agit d'affecter les stagiaires dès le 1er septembre sur un poste en IDF pendant au minimum 24 mois. Ce point a rencontré l'opposition des syndicats. La Dg convoque à nouveau les syndicats le 17 juin et proposera des garanties (monitorat effectif lors du stage). Elle doit se pencher sur le calendrier des évaluations de juin et juillet (écrit et oral de synthèse, « note de gueule ») qui devra être avancé.

Pour la CFDT, il semble que l'administration soit incapable d'anticiper les évolutions et qu'elle ne prenne les problèmes que sous l'angle de la gestion des mutations. En envoyant les agents en stage pratique de façon majoritaire dans la seule région parisienne l'administration risque de créer une pénurie de moniteurs. Cette politique peut déboucher sur une spécialisation à outrance et certains ne connaîtront jamais les services de base. Les directeurs ne manqueront pas de rentabiliser l'arrivée des stagiaires en faisant l'économie du stage pratique. Enfin la période de stage permettait un temps de respiration aux provinciaux avant leur prise de poste. Il est à craindre que les agents internes et particulièrement les femmes renoncent à passer le concours à la perspective des années d'éloignement. Prochaine réunion le lundi 17 juin.